



Direction des Affaires Générales/Service des Marchés

DECISION N° 136 19/DG/CNPS DU 1- 4 SEPT 2019

Portant attribution d'une Lettre-commande et d'un Marché relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert n°025/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 21 juin 2019 pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les services centraux et extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en deux (02) lots indépendants.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité instituant une Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres n° 025/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 21 juin 2019 pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les services centraux et extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en deux (02) lots indépendants ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 24 juillet 2019.
- VU La correspondance n°120/19/CNPS/CIPM du 19 août 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés portant réexamen des offres du lot 2.

DECIDE :

Article 1^{er} - L'Entreprise **DUNAMIS PLUS BP : 12363 Douala** est déclarée adjudicataire des 02 lots relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 025/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 21 juin 2019 ci-dessus visés suivant le tableau ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HTT	DELAJ D'EXECUTION
1	DUNAMIS PLUS BP : 12363 Douala Tél : 6 94 06 47 55 – 691 85 73 26	39 000 000	Trois (03) mois
2	DUNAMIS PLUS BP : 12363 Douala Tél : 6 94 06 47 55 – 691 85 73 26	171 000 000	Trois (03) mois

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- ARMP
- CIPM
- DFP
- DAG/SM
- DECT



Yaoundé, le 1- 4 SEPT 2019

LE DIRECTEUR GENERAL

Michel Alain Olivier Nkoko
Mwondo Akamé